



alliance royale

Sixième année - Printemps 1989 - ISSN 0766-0406

N°21 - Prix: 15 F

Marie de France



Sommaire: pages 2-3: Editorial - page 4: le comte de Paris au Lion's Club - page 5: Entretien «La Révolution était nécessaire» - pages 6-7: Fiançailles de la princesse Marie - pages 8-9: le comte de Paris dans «Le Monde de la Révolution» - pages 10-11: Nouvelles de la Famille de France.

La monarchie au bout du chemin



par Stéphane BERN

Sans doute, comme moi, êtes-vous sevrés de ce bicentenaire de la Révolution française... Non tant qu'il véhicule les mythes éculés d'une France née le 14 juillet 1789, sortie d'un obscurantisme de huit siècles, mais parce qu'il tombe peu à peu dans l'inconsistance des commémorations et ressemble de plus en plus à une coquille vide de sens. Alors que nous sommes encore à deux mois du sommet festif de cet anniversaire, les Français démontrent déjà des signes de fatigue et d'ennui. La sauce du bicentenaire alimente tous les domaines de la société et de la vie publique dans un désintérêt général. Il faut avouer que l'Etat à travers ces organes supérieurs mais aussi les régions, municipalités, ont tenté par d'imposants programmes de célébration de nous faire oublier les problèmes du moment tel le très grave déchirement du tissu social dans nos entreprises ou en Corse : les Français vont peut-être finir par s'apercevoir qu'il y a aujourd'hui beaucoup de bastilles à prendre, de féodalités à abattre, de libertés à conquérir et de droits à préserver. En définitive, au risque de vous surprendre, j'ai l'impression que les seuls bénéficiaires de cette campagne sauvage en faveur du bicentenaire, sont les royalistes ! Dans un récent éditorial du « Point », Claude Imbert écrivait : « La Révolution est "finie" : son mythe bicentenaire expire. La "légende dorée" de la République s'éteint dans le déclin des idéologies... Le grand public participe aussi, désormais, à cette "démithification". Son ouverture à l'Europe lui montre que 1789 avait inventé la souveraineté du peuple, mais non les libertés civiles, et que d'autres nations avaient conquis leur statut démocratique autrement que par le régicide. La télé l'instruit que, sur douze démocraties de la communauté européenne, six sont toujours des monarchies où les citoyens ne sont pas moins libres que nous... » Et on a pu entendre Michel Rocard rappeler à propos de ces pays que la Majesté royale n'était pas incompatible avec la « res publica »...

La Révolution envahit les librairies ? Tous les livres rétablissent la vérité quant au pseudo-obscurantisme d'Ancien Régime. La presse publie nombre de dossiers sur le Bicentenaire ? Aussitôt la parole est donnée aux royalistes. Les reconstitutions historiques se multiplient ? Toujours l'image de Louis XVI est redorée. D'ailleurs avec intelligence et habileté, le comte de Paris mène, dans le supplément mensuel du « Monde » la campagne de réhabilitation du roi Louis XVI... Je pourrais ainsi multiplier les exemples qui témoignent si besoin était que ce bicentenaire aura surtout permis de découvrir les mérites de la Révolution royale et de la Monarchie constitutionnelle. D'autres part, immergés dans les institutions de la Vème République, les Français ont retrouvé - voici déjà quelques années - le « goût du Prince », c'est-à-dire le désir de voir le pouvoir politique s'incarner dans un homme qui transcende les querelles du quotidien. A l'occasion de ce bicentenaire, les Français redécouvrent les mérites millénaires du pouvoir royal, indépendant, arbitral, unificateur et continu dans le temps. Or aujourd'hui, comme l'écrivait récemment le comte de Paris, « il y a un manque de légitimité, et absence d'une personne qui soit en mesure de l'incarner. Voici deux siècles, il a suffi qu'une tête tombe pour que le pouvoir devienne un lieu vide, tour à tour habité par des hommes qui n'étaient plus l'expression d'un symbole (sumbolé : ce qui rassemble) mais les interprètes d'une idée ».

Observons simplement que, sous des formes très diverses, un frémissement monarchique secoue le continent européen. Telle est la réponse des peuples du vieux continent à ceux qui incarnent un pouvoir déshumanisé, désincarné et surtout privé de toute légitimité historique. Plus que le suffrage populaire et les services rendus au pays (qui constituent aussi des éléments essentiels de la légitimité politique), la tradition historique de service de la nation rassemble chaque jour plus de cœurs fidèles. « Quel que soit le cours de l'Histoire, il faut savoir l'assumer », affirmait récemment le Prince. C'est justement parce que les héritiers des souverains déchus d'Europe assument encore l'héritage de l'histoire que les peuples se tournent vers eux dans une volonté très nette de se réconcilier avec leur passé. Qu'on jette seulement un regard sur l'Autriche

qui - à l'occasion des funérailles de sa dernière impératrice - a voulu se souvenir du rôle modérateur de l'empire des Habsbourgs, un rôle essentiel sur l'échiquier européen qui aurait pu nous éviter Hitler et Yalta... Mais plus encore la Hongrie qui fête le fils de son dernier roi et retrouve les symboles de l'ancienne monarchie pour représenter la pérennité de la nation. Le Portugal aussi où l'idée monarchique progresse sur fond d'élection européenne, par des principes d'indépendances toujours réaffirmés. Faut-il également citer l'Italie, l'Afghanistan (où le roi peut servir de recours comme unique dénominateur commun de factions divisées), ou encore le Brésil ? Là, face à une crise économique, sociale et politique, les Brésiliens - las de changer de constitution - pourraient être amenés, par référendum, à changer la forme républicaine de l'Etat. Il est à souhaiter que le 7 septembre 1993 les Brésiliens se prononcent en masse pour l'instauration de la monarchie, une institution qui a laissé le souvenir d'un pouvoir modérateur, humaniste, social et surtout à l'opposé de la gangrène qui ronge actuellement le pays : la corruption.

Et la France ? Bien sûr, on sent très nettement un regain d'intérêt pour la monarchie à l'occasion des fêtes du bicentenaire. Les Français redécouvrent, comme je l'ai souligné, les valeurs capétiennes, certes présentes dans nos institutions mais entachées d'une carence fondamentale, celle de la légitimité historique que seul l'héritier de nos rois peut incarner. Indistinctement, les Français en ont aujourd'hui conscience et sous l'impulsion du chef de la Maison de France, on ne rit plus ici de ceux qui s'affirment ouvertement royalistes. Si l'idée progresse dans les esprits, elle est encore un espoir ténu dans les faits. Il faut avouer que les divisions folkloriques des royalistes (elles ont existé de tous temps), la multiplication des prétentions politiques de princes de branches étrangères à la Maison de France, mais aussi - ne nous le cachons pas - les difficultés familiales de la Famille royale, ont nui jusqu'à ce jour au dégagement du chemin vers la monarchie. Soyons réalistes; les circonstances sont aujourd'hui plus favorables. Le destin du malheureux prince espagnol, tel celui d'Icare, mais aussi les rapprochements familiaux dans la Maison de France autour des événements heureux qui se préparent, permettent d'espérer que l'idée royale, gagnant en clarté chaque jour, pourra bientôt s'imposer à tous comme la meilleure réponse à notre crise d'identité politique. A nous d'œuvrer aussi pour que les valeurs capétiennes de l'unité, du rassemblement, de la continuité dynastique, et de l'arbitrage trouvent toujours un meilleur écho dans l'opinion publique. A nous de servir de relais aux idées que le Prince ne cesse de défendre au service de la France. A nous de renvoyer l'image d'une Famille exemplaire consciente de ses devoirs envers la nation, donnant toute la mesure aux valeurs de réconciliation nationale qu'elle ne cesse de prôner. A nous de maintenir permanent et vivant, le lien d'affection et de fidélité qui nous unit indéfectiblement à notre Prince. Dans ces conditions seulement, nous pourrions agir efficacement pour que la monarchie apparaisse possible et réalisable au bout du chemin. Il ne s'agit pas de vitesse, mais d'endurance.

PHOTOS

Nous tenons à votre disposition un ensemble de photographies représentant les membres de la Famille de France.

Sont disponibles:

- photo noir et blanc représentant le comte et la comtesse de Paris à Bruxelles en septembre 1984

• format carte postale mat: 9 F

• format 13x18 brillant: 19 F

• format 18x26 brillant: 35 F

- photo couleur représentant le prince Jean, datée de 1986: 19 F

La Fondation Saint-Louis met également à votre disposition la photo officielle en couleur de la cérémonie du 27 septembre 1987 à Amboise, comportant les trois signatures princières, ainsi que la photo représentant les armes du prince Jean duc de Vendôme, et celle des armes du prince Eudes duc d'Angoulême. Chaque photo est vendue 20 francs.

ARCHIVES

L'Association met en vente des documents d'archives souvent difficiles à trouver:

- Le Prolétariat, par le comte de Paris, 1937: 70 F
- Quatre règnes en exil, d'Henri V à Jean III, par Georges Cerbelaud Salagnac: 70 F
- La France cherche un homme, par Georges Gaudy: 70 F
- Portrait de Philippe VII (comte de Paris) (couverture du Petit Journal illustré du lundi 17 septembre 1894 45 cm x 31 cm): 60 F

Merci de détailler votre commande et d'adresser vos chèques à l'ordre de l'Association A.M.F., Boîte Postale 314 - 75365 Paris Cedex 08. Les commandes seront servies dans l'ordre d'arrivée. Tous nos prix sont franco de port.



Bimestriel d'informations générales sur la Famille de France, la Monarchie, les Traditions françaises.
Directeur de la publication: Stéphane Bern - Rédacteur en chef: Patrice Le Roué
Abonnement pour 5 numéros: 80 F (à l'ordre de A.M.F.)

Abonnement de soutien: 100 F

Edité et imprimé par l'Association des Amis de la Maison de France - B.P. 314 - 75365 Paris Cedex 08.

Commission Paritaire de la Presse en Cours. Issn 0766-0406.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à A.A.M.F. - B.P. 314 - 75365 PARIS cedex 08

NOM et Prénom:

Adresse:

s'abonne à « Alliance Royale » pour un an (5 numéros) et verse pour cela la somme de 50 F à l'ordre de l'A.A.M.F.

Le comte de Paris au Lion's Club

Pour la première fois en public, Mgr le comte de Paris a parlé de la Révolution et de la commémoration du Bicentenaire. C'était mercredi 19 avril devant les invités du Lions-Club présidé par Claude Saillard, à l'occasion du 40ème anniversaire du Liberty Intelligence Our Nation Safety - France. Sept cents personnes étaient réunies au Trianon-Palace de Versailles parmi lesquelles M. André Damien, maire de la ville et M. Franck Borotra, député des Yvelines. Dans son allocution, le Prince devait souligner que les vrais responsables de la Révolution française furent les idées propagées par les Philosophes et l'attitude de la Cour et des privilégiés refusant les réformes proposées par Louis XVI.



Photos aimablement prêtées par Hugues Vassal, « Point-de-Vue »

Allocution du Prince

« Pourquoi une révolution a-t-elle éclaté, en France, en 1789 ?

D'innombrables historiens ont abordé la question des origines de la Révolution française sans épuiser pour autant le débat. Il n'est pas question d'apporter, ce soir, une réponse définitive mais seulement de vous livrer quelques réflexions.

En 1789, la France est un pays prospère. En dépit d'un retard de l'agronomie française par rapport à sa rivale anglaise et d'une trop grande prédominance de la jachère, l'agriculture suffit largement à subvenir aux besoins de notre pays qui est même exportateur en céréales.

Dans ce domaine, la crise qui survient relève de la conjoncture. De gros orages ont ravagé, en juillet 1788, les récoltes de Normandie, de Champagne et des Flandres. Un quart de la production a été perdu dans certaines régions. L'hiver de 1788-1789 a été rigoureux et la récolte de 1789 médiocre. Les prix ont flambé : de 75 à 100% dans le Nord et l'Est. En fait les propriétaires avaient encore de larges excédents négociables, mais ils ont joué la peur de manquer et le désir de spéculer sur une montée encore plus grande des prix. De là, une raréfaction injustifiée du blé sur les marchés.

Mais nul n'ignore que cette crise agricole est passagère. Elle ne menace en rien la monarchie. L'industrie est en plein essor : elle est si forte qu'elle n'hésite pas, par le Traité de

1786, à s'ouvrir à la concurrence anglaise. Le choc au demeurant est rude, mais les structures demeurent solides. Sans la Révolution nous aurions relevé le défi. Le commerce colonial - hélas fondé sur la traite des Noirs - est à la base de la prospérité de nos ports de l'Atlantique, Bordeaux, Nantes, La Rochelle. Saint-Domingue est une île prospère pour les planteurs, sinon pour leurs esclaves.

En 1789, la conjoncture n'est pas bonne, mais ce n'est qu'un mauvais moment à passer. La France a connu des crises économiques plus graves. Au pire, peut-on prévoir quelques émeutes, quelques jacqueries. Mais une révolte n'est pas une révolution.

Pour que la révolte devienne révolution, il faut qu'elle cesse d'être spontanée, qu'elle s'accompagne d'une prise de conscience, d'un bouleversement des idées, qu'elle soit encadrée.

Or c'est ce qui est en train de se produire. Les « philosophes » n'ont cessé, au XVIIIème siècle, d'étendre leur influence. « Le philosophe, explique l'Encyclopédie, est celui qui pose exactement les limites du certain, du probable et du douteux. C'est à nouveaux « la table rase » de Descartes.

Écoutons Montesquieu. Que nous dit-il ? Que la concentration des pouvoirs dans la main d'un monarque est néfaste. A l'absolutisme doit être substituée une séparation des trois

pouvoirs : l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Voici Voltaire qui s'en prend, quant à lui, à la religion catholique, fondement du pouvoir politique puisqu'il s'agit d'un absolutisme que des juristes doublés de doctrinaires ont assuré être de droit divin. Si l'on conteste l'Eglise, le sacre du monarque perd toute signification. Avec Rousseau, dont l'influence fut énorme, la philosophie se radicalise. C'est la société elle-même qui est mise en cause. Dans le système d'éducation qu'il imagine, les mots de « commander », et d'« obéir » seront proscrits, comme ceux de « devoirs » et d'« obligation ». La grande machine de guerre, c'est l'Encyclopédie élevée « à la gloire de l'esprit humain se libérant du joug des préjugés ». Les physiocrates s'y livrent à une attaque en règle des structures économiques fondées sur le système des corporations.

Les philosophes entreprennent, en définitif, une subversion totale de ce que l'on appellera « l'Ancien Régime ». Rien ne trouve grâce.

Très vite la censure a été balayée. Tout contribue à la diffusion des idées nouvelles. Les académies de province, les sociétés savantes, les collèges, tout contribue à répandre « les lumières ». Les prêtres eux-mêmes s'y laissent prendre : de nombreux ecclésiastiques ont souscrit à l'Encyclopédie quand ils ne lisent pas Voltaire et Rousseau.

Le comte de Paris :

« La Révolution était nécessaire »

Le comte de Paris intervient peu dans la vie du pays. Il porte cependant sur les événements passés et présents un regard attentif lucide. A l'occasion du Bicentenaire et face à la montée des intégrismes, l'héritier des Capétiens répond à nos questions.

O.-F. — Monseigneur, considérez-vous que la Révolution française a été un bien pour la France ?

Henri d'Orléans. — La Révolution était nécessaire. Et le roi, au départ, l'a compris ; mais sûrement pas la Cour, qui accaparait toutes les avenues du pouvoir. Il fallait absolument transformer cette société sclérosée. Le drame est que Mirabeau n'ait pas trouvé l'oreille du roi, ni sa confiance. Lui — lui seul peut-être — avait suffisamment de génie pour permettre à la monarchie de s'engager sur la voie de la démocratie.

— Qu'est-ce qui, selon vous, était fondamentalement en jeu sous cette Révolution ?... Était-ce simplement un changement de régime ?

— Non. Louis XIV avait fait appel à des bourgeois pour partager le pouvoir avec lui. Plus tard, la Cour créa une aristocratie du pouvoir à son seul bénéfice. C'était inacceptable. Toute société doit avoir la possibilité de créer perpétuellement les mutations qui s'imposent. Et il faut que le pouvoir soit disponible pour les réaliser.

— Vous seriez partisan d'une « révolution permanente » en quelque sorte ?

— Mais oui ! J'ai une certitude : une société se sclérose automatiquement et il est bon que les poussées internes fassent sauter les verrous que toute caste établit dans une nation. Regardez le système éducatif qui a cinquante ans de retard : on ne parvient pas à le réformer, puisque tout est bloqué. Et pourtant il le faudra bien.

— Quelle a été la plus grande erreur de Louis XVI ?

— De partir à l'Est. Il pouvait aller en Bretagne ou, comme Henri IV, en Navarre.

— Pourquoi la guerre de Vendée a-t-elle été si occultée par les admirateurs de la Révolution ?

— Pour deux raisons au moins : l'insurrection de l'ouest de la France fut une insurrection populaire contre une Révolution qui entendait faire le bonheur du peuple ; la répression qui suivit la défaite des insurgés fut l'occasion d'un véritable « génocide », contraire aux droits de l'homme proclamés en 1789. L'origine du soulèvement vendéen a des causes multiples, mais je voudrais souligner l'importance de deux facteurs essentiels : l'amour du roi resté profond et, surtout, la foi religieuse. Il ne nous appartient pas de dire si la Révolution fut ou non antireligieuse à l'origine. Mais la constitution civile du clergé, adoptée sans l'accord du pape, fut une lourde erreur.

— Elle est aussi à l'origine de la laïcité, de la séparation de l'Église et de l'État ?

— Oui, en ce sens, c'est un acquis sur lequel il ne faut pas revenir. L'islam ne connaît pas cette séparation et son monolithisme social, politique et religieux crée une sorte de bloc qui comporte des dangers. Mais en même temps il est nécessaire que le spirituel et le clergé trouvent leur place dans la société, sinon nous dérivons.

— Quel personnage de la Révolution auriez-vous aimé être ?

(Rire, hésitation...)

— Le roi ! Mais moi je serais parti en Bretagne ou dans le Bordelais, pour guerroyer et rétablir l'ordre.

— Y a-t-il une révolution à laquelle vous rêviez ?

— Oui, celle qui instaurerait en France une démocratie mieux adaptée aux besoins de notre époque. Il y a une centaine d'années,

tout était réglé dans la nation par une petite élite de trente à quarante mille personnes, d'avocats, de docteurs, de notables, qui constituaient la « vox populi », et définissaient ce que les Français voulaient. Aujourd'hui tout a changé. Un homme politique, quel qu'il soit, est incapable de dire ce que souhaitent vraiment les Français. Moi je propose une méthode simple : désigner pour deux à trois mille habitants une personne jeune — autour de 25 ans — qui aurait pour mission de recevoir d'un organisme central l'analyse des problèmes que la nation doit affronter, et qui agirait en dehors des partis. Ainsi pourrait se constituer une nouvelle élite.

— Est-ce qu'en guillotinant le roi, en janvier 1793, la Révolution a aussi tué la royauté en France ?

— La chaîne a été interrompue. Mais, pour moi, la monarchie n'est pas morte. Quand j'ai commencé, en 1927-1928 (j'avais 19-20 ans), il fallait la foi que



(Photo Daniel Fouray)

j'avais, la foi dans l'idée politique que je voulais mettre en avant, et une dose d'inconscience totale pour entreprendre ce que j'ai fait. A l'époque, la France était aux antipodes de l'idée monarchiste. Aujourd'hui, les circonstances et mon action personnelle font que cette idée ne rencontre plus les oppositions d'hier, chez les hommes politiques et auprès des médias. Autrefois, on aurait trucidé quiconque aurait dit qu'un président de la République était un monarque potentiel.

— Aujourd'hui peut-on dire que François Mitterrand est un monarque ?

— Ah oui, on peut le dire. C'est un homme d'État de qualité. Il a su refaire le Parti socialiste et, en même temps, s'en dégager.

Recueilli
par Jean-Yves BOULIC.

« L'intégrisme sert à justifier l'injustifiable »

— L'intégrisme, pour vous, est plutôt d'essence religieuse ou... civile ?

— L'intégrisme n'est souvent qu'une couverture que l'on cherche dans la religion pour justifier des actes qui ne sont pas justifiables. Dans le cas de l'islam, la difficulté s'accroît du fait que la guerre sainte (la Jihad) est inhérente à cette religion.

— Que pensez-vous de l'affaire Rushdie ?

— Il y a là des plans très différents. Moi je respecte toujours la religion des autres. L'irrespect, dans le domaine des croyances que les hommes peuvent avoir dans le cœur, est un manquement grave. Une société n'a pas le droit de se moquer des religions. Cela, pour moi, est sacré. Je vais jusqu'à dire que les libres-penseurs et ceux qui ne croient en rien ont droit au même respect.

— Mais si quelqu'un tourne en dérision la religion, mérite-t-il pour autant la mort ?

— Jamais ! Jamais ! Il n'a aucune raison d'être condamné.

Les fiançailles de la princesse Marie

«Enfin un événement heureux dans la Famille de France ! s'est écrié l'ensemble des royalistes, applaudissant à l'union prochaine de la princesse Marie de France, fille aînée du prince Henri, comte de Clermont et de sa première épouse, née duchesse Marie-Thérèse de Wurtemberg. Après avoir donné avec joie son consentement de chef de Famille, le comte de Paris a annoncé l'heureuse nouvelle dans un communiqué adressé à l'AFP. Aussitôt la nouvelle faisait le tour de la Famille, apportant la joie et le bonheur. Ce fut là aussi l'occasion de réunir, réconcilier même les différents membres de la Famille de France, tous soucieux de se retrouver - enfin unis - autour de l'autel où se sera célébré le mariage de Marie avec Gundakar von Liechtenstein. Les fiançailles officielles se sont déroulées au palais Pallavicini de Vienne le 15 mai dernier (reportage dans le prochain n° d'Alliance Royale). Y assistèrent, autour des fiancés, leurs parents, le prince et la princesse Jean-Baptiste de Liechtenstein, le comte de Clermont et la duchesse de Montpensier, ainsi que les frères et sœurs et bon nombre de cousins. Bien évidemment la comtesse de Paris était présente à cet événement familial autour de sa troisième petite-fille à se marier. Pour les noces, prévues le 29 juillet, seront réunis tous les membres de la

Famille de France, mais aussi bon nombre de princes des Maisons royales étrangères et notamment le prince François-Joseph et la princesse Gina de Liechtenstein. Si le choix du lieu s'est porté sur Friedrichshafen, au bord du lac de Constance, c'est avant tout pour éviter toute polémique familiale, d'autant que c'est là, chez ses grands-parents Wurtemberg, que Marie passa ses noëls d'enfant et où la rattachent tant de souvenirs heureux. Mais Marie souhaiterait néanmoins inscrire son union civilement sur les registres municipaux de la mairie de Dreux, selon une tradition bien ancrée dans la Famille.

Pour ceux qui n'ont pas revu la princesse Marie depuis la journée d'Amboise, elle a encore gagné en éclat, en charme et son bonheur l'a définitivement épanouie. Elle a aussi une vision particulière de cette union qui ne saurait simplement être un bonheur privé, mais aussi une date essentielle pour tous les fidèles de la Maison de France. Car, il ne faut pas oublier que la princesse Marie est Petite-Fille de France, la fille aînée du Dauphin Henri.

Il est parfois des hasards étranges qui ressemblent fort à des interventions de la Providence. Alors même qu'en cette année du Bicentenaire de la Révolution les projecteurs de l'actualité se braquaient sur les



royalistes divisés, sur les prétentions fantaisistes d'un Espagnol, et sur une Maison de France affaiblie par ses divisions intestines, le mariage d'une princesse de France fait revenir le bonheur dans nos cœurs et éclaire l'horizon de nos espérances royalistes quant à l'image de nos princes dans l'opinion publique. «Je veux que mon mariage soit pour tous un événement heureux, et qu'il puisse se dérouler dans un climat d'harmonie retrouvée», explique la future mariée qui veut partager son immense bonheur. Elle sait que ce moment familial heureux est de nature à réchauffer les cœurs fidèles, à rescussiter l'affection envers la Maison de France. Oui, vraiment, les prémices de ce mariage royal permettent de penser qu'une ère nouvelle est née, celle de la réconciliation familiale et de l'union retrouvée. Tel est le prix à payer pour que, dans l'avenir, la Maison de France puisse encore jouer un rôle politique, incarner l'unité nationale et les valeurs capétiennes. Il est heureux que ce soit la plus merveilleuse des princesses, par son charme, son tempérament mais aussi par ses activités humanitaires et sociales, qui ouvre cette perspective.



La photo ci-dessus a spécialement été choisie par la princesse Marie pour les lecteurs d'Alliance Royale

De gauche à droite, assis: la princesse Marie, son fiancé, la duchesse de Montpensier, debout le prince Jean duc de Vendôme, le prince Eudes duc d'Angoulême et le prince François

Reportage photo Luc Castel pour «Points-de-Vue»



Marie de France:

«une princesse généreuse»

Née à Boulogne-Billancourt, le 3 janvier 1959, la princesse Marie de France a fait ses études chez les sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Maur, puis à Fribourg, et enfin à l'Institut Catholique de Paris. Diplômée d'anglais, d'allemand et titulaire de diplômes commerciaux, Marie de France a préféré au monde des affaires, celui de l'entraide internationale. Particulièrement attentive à l'enfance malheureuse, elle est entrée, en 1984, au Bureau International Catholique de l'Enfance. Auparavant, elle avait passé plusieurs mois dans les favelles brésiliennes, au contact des plus pauvres. De nombreux voyages ultérieurs, de par le monde, l'ont confortée dans cette voie. Aujourd'hui, elle est secrétaire générale de la Commission des services spécialisés médico-pédagogiques et psychosociaux du BICE.

Gundakar

de Liechtenstein:

«un homme de la terre»

Le prince Gundakar de Liechtenstein, né à Vienne le 1er avril 1949, est le fils aîné du prince Jean-Maurice de Liechtenstein et de la princesse, née Clotilde de Turn et Taxis. Gundakar est resté un homme de la terre, diplômé d'une grande école d'agriculture anglaise. Aujourd'hui, il vit une partie de l'année en Autriche, s'occupant de la propriété familiale, qui s'étend sur 3500 hectares de champs et de bois. Le reste du temps, il gère son domaine brésilien du Matto Grosso, où sont élevées des milliers de têtes de bovins, près des sources du fleuve Paraguay.

LE COMTE DE PARIS

dans

Le Monde

1789

1789, année du bicentenaire de la Révolution. Faut-il célébrer ou commémorer cet anniversaire ? Hors de toute polémique partisane, il appartenait au chef de la Maison de France d'évoquer cette page essentielle de notre histoire nationale.

Hériter des rois qui ont fait la France, il ne saurait en incarner l'œuvre millénaire par fragments ou périodes: il est l'arbitre nécessaire et légitime qui porte son regard par-delà les bouleversements de l'Histoire, par-delà les affrontements politiques et les idéologies. Qui d'autre, mieux que le Prince, aurait pu rappeler en cette année anniversaire que la Révolution française s'est faite avec le roi contre les privilèges. 1789 marque la révolution royale, celle qui a vu Louis XVI donner jour aux réformes qu'il avait préparé de longue date. 1789 a vu dans le même élan d'affection l'union du roi, du peuple et de la loi: les bases fondamentales de la monarchie constitutionnelle et démocratique.

Tout au long de l'année, chaque mois dans «Le Monde de la Révolution française» le comte de Paris devrait évoquer la figure de Louis XVI dans une tribune intitulée «Le Roi et moi».

■ Tribune : le roi et moi

Nous avons demandé au comte de Paris d'évoquer la figure de Louis XVI. Chaque mois, cette chronique rappellera que, avant de se proclamer républicaine, la Révolution s'est faite avec le roi contre le privilège.

LOUIS XVI POUR « LA LIBERTÉ D'UN PEUPLE »

« La Fayette, nous voici ! », aurait déclaré le général Pershing lors de l'intervention américaine sur le sol français au cours de la première guerre mondiale. On ne sait si le mot est authentique. Mais Pershing aurait été plus juste en criant : « Louis XVI, nous voici ! » Car c'est le roi, plus que La Fayette qui, en précipitant l'entrée de la France dans le conflit anglo-américain, permit la naissance des Etats-Unis d'Amérique.

On a souvent critiqué la politique étrangère de la monarchie. Louis XVI fut un monarque pacifique. Il sut par exemple éviter d'entrer dans le conflit qui opposa, en 1778, l'Autriche à la Prusse à propos de la Bavière. Il ne voulait, disait-il, ni élever la Maison de Brandebourg sur les ruines de l'Autriche, ni aider l'Autriche à rompre à son profit l'équilibre de l'Allemagne. Sage politique héritée des traités de Westphalie.

Fallait-il rester neutre devant le problème américain ? Les colons s'étaient insurgés contre

Louis XVI, bien conseillé par Vergennes, choisit cette fois le parti de la guerre. C'était aussi celui de la justice.

Mais l'entreprise était risquée. Aux forces anglaises, supérieures en nombre, les Américains ne pouvaient opposer que vingt-cinq mille miliciens mal équipés, sans discipline et sans solde. Le papier-monnaie se dévalua de 50 % en un temps rapide sur le sol américain.

La France devait donc mettre tout son poids dans la balance pour rétablir l'équilibre: elle le mit après avoir signé avec les Etats-Unis un traité de commerce, d'amitié et d'alliance, le 6 février 1778.

Notre marine comprenait alors soixante-dix-huit vaisseaux de ligne et un nombre égal de frégates, sans compter les autres bâtiments. Les officiers s'appelaient Guichen, Grasse, La Motte-Picquet, Suffren, d'Estaing. Jamais la flotte française n'a été aussi brillante: rapide, audacieuse, efficace, sillonnant les

l'Angleterre et avaient été déclarés rebelles, par une proclamation de George III, le 25 août 1775. Ce qui était intéressant dans cette insurrection, c'était la Déclaration des droits lancée par le nouveau Congrès: « La nature a fait tous les hommes également libres. Elle leur a donné des droits absolus dont ils ne peuvent, quand ils entrent en état de société, priver par aucun contrat leur postérité. Ces droits se rapportent à la vie, à la liberté, aux moyens d'acquiescer et de conserver la propriété, de poursuivre et d'obtenir le bonheur et la sécurité. Le pouvoir dérive du peuple... Un gouvernement est institué pour le bonheur du peuple; s'il ne répond pas à cette fin, une majorité du peuple a le droit de l'abolir. » On reconnaît là les idées de Locke mais aussi celles de nos philosophes, et l'on comprend pourquoi le Congrès américain envoya un agent à Versailles, Silas Deane, pour obtenir le soutien de la France.

Deane aurait dû être mal accueilli. La Déclaration américaine n'était-elle pas un défi aux monarques absolus, dont Louis XVI ? Quel intérêt avait la monarchie française à entrer en guerre ? Les économistes, les financiers, la riche bourgeoisie prêchaient, invoquant l'état des finances royales déjà délabrées, une prudente neutralité.

Mais l'opinion s'enthousiasmait pour la cause d'un peuple à la conquête de sa liberté. L'armée et la marine brûlaient d'en découdre. La venue de Franklin, en 1776, joua un rôle important. Sa popularité fut rapide.

L'ÉGOISME DES PRIVILÉGIÉS TRIOMPHE DES RÉFORMES

mers lointaines avec succès. Aux Indes, Suffren met au point une tactique fondée sur des engagements courts et décisifs. Et comment oublier les corsaires de Dunkerque, Marseille, Nantes et Saint-Malo, alliés au fameux américain Paul Jones.

La Fayette fut certes aux côtés de Washington lorsque Cornwallis capitula à Yorktown en octobre 1781, mais il ne faut pas oublier pour autant notre marine. Ses succès étaient le fruit

d'un long et fécond travail qui remontait au XVII^e siècle et dont il faut créditer la monarchie.

C'est à Versailles que fut signée la paix en reconnaissance du rôle joué par Louis XVI. Une autre paix devait également être signée plus tard, au terme d'une guerre non moins glorieuse. En 1783, l'Angleterre reconnaissait comme Etats libres, indépendants et souverains les treize Etats unis, limités au Nord par les possessions anglaises du Canada, au sud, par la Floride, alors espagnole, et à l'Ouest par le Mississippi.

On vante, à juste titre, la clairvoyance de Napoléon à Saint-Hélène ou de Tocqueville un peu plus tard, prédisant l'un et l'autre l'avenir des Etats-Unis. Mais c'est la monarchie qui a vu juste avant tout le monde ; c'est elle qui a fait le meilleur « investissement » de notre histoire en pressant que les Etats-Unis deviendraient la grande puissance de demain.

Non seulement Louis XVI a favorisé l'essor des Etats-Unis, mais, en soutenant la cause des insurgés, il a donné sa caution à la Déclaration des droits, prélude à notre Déclaration des droits de l'homme.

Alors qu'à l'époque suivante, sous la Révolution et sous Napoléon, la France se lancera dans une politique de conquêtes et d'annexions, la monarchie de Louis XVI, par son intervention désintéressée en Amérique, a défendu le droit d'un peuple à disposer de lui-même. Il fallait le rappeler.

HENRI,
COMTE DE PARIS.

Le portrait d'un roi absorbé par la chasse et la serrurerie, délaissant les affaires publiques et provoquant ainsi une révolution qui entraîna la chute de la monarchie, telle est l'image caricaturale que de nombreux ouvrages donnent de Louis XVI.

moyens de maîtriser cette hausse. C'est l'afflux de métaux précieux venus du Nouveau Monde qui a déclenché ce phénomène. Il a d'ailleurs eu des aspects positifs, car il a donné un coup de fouet à notre industrie. Jusqu'au traité signé avec l'Angleterre dans une

de la Révolution française

Image qui contient implicitement une condamnation de la royauté. Des rois fainéants au faible Louis XVI, la boucle se referme.

La révolution de 1789 est née d'une crise financière que le roi et ses conseillers ont essayé de conjurer. Les solutions étaient bonnes. La monarchie n'a pas été victime de la médiocrité d'un roi, mais du refus — déjà — des privilégiés d'accepter les réformes proposées.

De la Régence à Louis XVI s'est créé un déficit des finances royales qui tient à un accroissement des dépenses. Dissipons la légende du coût excessif de la cour : le montant ne représente que 6 % du total et il assurait du travail à de nombreux artistes et artisans. Qui oserait se plaindre aujourd'hui de Versailles ? Le château a coûté cher, mais quel investissement ! Les pensions, également dénoncées, allaient surtout à d'anciens soldats ou de fidèles serviteurs de la monarchie. Et l'on ne parle pas des 100 000 livres données par le roi sur sa cassette personnelle pour soulager la misère engendrée par l'hiver à Paris.

Certes, il y a eu un gâchis inévitable et des abus (les Polignac). Mais la République a-t-elle fait mieux ?

A dire vrai, s'il y a gonflement des dépenses, c'est qu'il y a un phénomène général d'inflation et donc de hausse des prix. La monarchie n'en porte pas la responsabilité et n'avait pas les

perspective libre-échangiste (conformément d'ailleurs aux vues des physiocrates et des encyclopédistes), nos manufactures sont en plein essor.

Aux effets de la hausse des prix sur les dépenses publiques, ajoutons enfin le coût de la guerre d'Amérique, évoquée dans un article précédent : 2 milliards probablement. 2 milliards qui ont creusé le déficit. Mais peut-on les reprocher à Louis XVI ? Ce fut probablement le meilleur placement qu'ait fait la France.

Pour faire face à cette situation, les différents contrôleurs généraux des finances ont eu recours à l'emprunt. On les a critiqués. Il est vrai qu'il y eut trop d'emprunts, alourdissant la dette publique. Les intérêts de ces emprunts représentaient 50 % des dépenses en 1788. Louis XVI aurait pu s'engager dans la voie de la facilité : celle de la banqueroute, ce que fera le Directoire sans vergogne. Il s'y est refusé. Il n'a pas voulu punir ceux qui avaient eu confiance. Les intérêts seront payés. Là est la grandeur d'une monarchie sage et juste.

Dans ces conditions, faute de pouvoir réduire les dépenses, le roi devait augmenter les recettes. Mais quelles recettes ? L'impôt direct était fixe : 24 millions pour la taille depuis 1780. L'impôt indirect n'avait aucune élasticité, étant affermé.

La solution résidait dans l'établissement d'un nouvel impôt qui pèserait sur la terre, sur toutes les

terres. Cette subvention territoriale répondait à un souci de justice fiscale. L'heure était venue de remettre de l'ordre dans un système d'impôts fondé sur les exemptions et les privilèges. C'est le roi qui en prend l'initiative. Avait même été prévue par Turgot la constitution d'assemblées représentatives (municipalités de paroisse, d'arrondissement, de

province, aboutissant à une municipalité nationale). On a peu souligné cette volonté d'associer le pays à la gestion des affaires sous une forme infiniment plus moderne que les anachroniques Etats généraux, qui vont être réclamés par le Parlement de Paris. Les plans d'une monarchie moderne ont été tracés à la veille de la Révolution qui, tout en respectant l'autorité sacrée du monarque, évitait les

inconvenients du despotisme éclairé, alors à la mode et pourtant si méprisant pour les peuples.

Hélas ! le Parlement de Paris se fit, dès 1776, l'adversaire des réformes proposées par le roi. La révolte des privilégiés fit échouer l'entreprise de modernisation de la monarchie et la tentative de justice fiscale présentée.

Rappelons les paroles du Parlement de Paris : « *Tout système qui, sous une apparence d'humanité et de bienfaisance, tendrait, dans une monarchie bien ordonnée, à établir entre les hommes une égalité de devoirs et à détruire les distinctions nécessaires, amènerait bientôt le désordre, suite inévitable de l'égalité absolue, et produirait le renversement de la société (...). Quels ne seraient donc point les dangers d'un projet produit par un système inadmissible d'égalité, dont le premier effet est de confondre tous les ordres de l'Etat en leur imposant le joug uniforme de l'impôt territorial.* »

En affaiblissant ainsi le roi et en réclamant la réunion des Etats généraux, dont on attendait l'enterrement des projets présentés, l'égoïsme des privilégiés déclencha une révolution qui allait les emporter. Laissons au moins à la monarchie de Louis XVI le mérite d'avoir tracé le plan de réformes qui aurait pu éviter 1789 et ce qui allait suivre.

HENRI, COMTE DE PARIS.

Funérailles de l'impératrice Zita

Samedi 1er avril dernier se sont déroulées les obsèques de S.M. l'Impératrice Zita d'Autriche, reine de Hongrie. Des dizaines de milliers de Viennois s'étaient rassemblés pour rendre un dernier hommage à celle qui fut leur dernière souveraine. Toute la Famille des Habsbourgs était présente à la messe de Requiem célébrée dans la Cathédrale Saint-Etienne, ainsi que les princes de Bourbon-Parme dont Zita était issue. La Maison de France était représen-

tée par Madame la comtesse de Paris, assise aux côtés de sa fille Isabelle, comtesse de Schonborn-Buchheim, parmi les Dames de l'Ordre de la Croix-Etoilée. Etaient également présents le duc d'Orléans, la princesse Marie et bon nombre de gendres du comte de Paris; le duc de Wurtemberg, le duc d'Aoste avec son fils Aymon, et le comte de Schonborn. La comtesse de Paris devait rester ensuite quelques jours à Veyembourg chez sa fille aînée avant de rentrer à Paris.



La princesse Marie de France avec sa future belle-mère la princesse Jean-Baptiste de Liechtenstein

Le duc d'Orléans avec le prince héritier Albert de Monaco

Le comte de Paris à Amboise

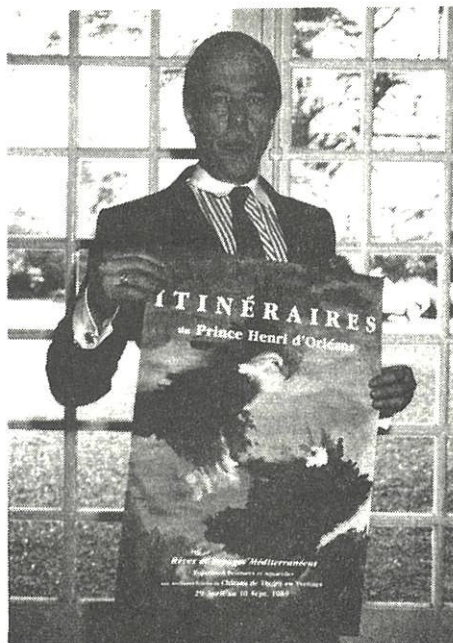
Monseigneur le comte de Paris a présidé, vendredi 14 avril dernier au château d'Amboise, la manifestation organisée par la Route de Beauté de la Vallée des Rois pour présenter les quatre nouveaux monuments (Chenonceaux, Chinon, Azay-le-Rideau, Cheverny) qui rejoignent cette année la route qui en compte déjà trente-six. En présence de Florence Goupil de Bouillé, président de la Route et châtelaine des Réaux, et de Monsieur Chollet, nouveau maire d'Amboise, le Prince devait évoquer les hauts-lieux du Val-de-Loire avant de dire quelques mots sur le Bicentenaire de la Révolution, le roi Louis XVI et l'Europe de demain.



Les œuvres du comte de Clermont

«**I**tinéraires du prince Henri d'Orléans», tel est l'intitulé de l'exposition inaugurée le 27 avril et qui présentera jusqu'au 10 septembre prochain les aquarelles, peintures ou dessins du comte de Clermont, réalisés entre 1972 et 1989. Présentée dans le cadre des anciennes écuries du château de Thoiry en Yvelines, cette exposition offre une rétrospective unique des œuvres du prince sur le thème des rêves et voyages méditerranéens.

Lors du vernissage, bon nombre de toiles, aquarelles ou dessins au fusain ont été acquises par des amateurs. Ce succès de l'exposition n'est pas dû au seul prestige de la signature. Car il est vrai que le prince Henri est bon coloriste et bon dessinateur et que ses aquarelles sont agréables et décoratives. Les portraits («notaire», «boucher», «facteur» sont, dans un genre difficile, des réussites parfaites



où un certain humour pointe, sans méchanceté. Ce sont pourtant les paysages traités en aquarelles qui témoignent le plus de la sensibilité profonde du peintre. Quant aux huiles on les qualifierait peut-être de «violentes». Pas de mièvrerie ni de maladresse, le prince est bien plus, quoi qu'il en dise lui-même, qu'un peintre du dimanche. Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs de la région parisienne à se rendre à Thoiry pour découvrir l'œuvre non seulement d'un digne héritier de cette Famille d'Orléans qui, à chaque génération, a toujours produit des tempéraments artistes, mais en plus d'un véritable peintre s'impliquant et s'exprimant dans une œuvre forte.

Photos: P. Picot, avec l'aimable autorisation de «Jours de France».



en bref . . .

Etats-Généraux

«J'ai décidé de ne participer qu'à une seule des manifestations du Bicentenaire, celle organisée à Versailles, le jeudi 4 mai, reconstituant le défilé des Etats-Généraux», disait récemment le comte de Paris. Il est vrai que la cérémonie populaire (on a parlé de 300.000 personnes) organisée à Versailles a été tout-à-fait exceptionnelle. Nous en publierons un compte-rendu dans un prochain n° d'«Alliance Royale»

Naissance attendue

C'est maintenant confirmé, Mgr et Madame seront arrière-grands-parents à l'automne prochain. Une naissance est en effet annoncée au foyer du comte héritier Erich von Waldburg-Zeil et de la comtesse Mathilde, fille du duc et de la duchesse de Wurtemberg. La comtesse de Paris se déclare enchantée de cette perspective heureuse, tout comme sa fille la princesse Diane, duchesse de Wurtemberg.

Concert à Londres

Le 30 mars dernier, la duchesse d'Orléans a donné un concert à l'Hôtel Méridien de Londres, au profit de l'association «Help the Hospices» présidée par la duchesse de Norfolk. Madame la comtesse de Paris était présente avec son fils Jacques, duc d'Orléans, lesquels devaient s'envoler aussitôt après pour Vienne, assister aux funérailles de l'impératrice Zita. La talentueuse duchesse d'Orléans fut chaleureusement applaudie par une assemblée franco-anglaise.

Allocution du Prince

(suite de la page 4)

Ainsi la Révolution s'est faite dans les esprits avant de passer dans les faits. Sans Rousseau, la mauvaise récolte de 1788 n'aurait engendré que des mouvements sporadiques. La Révolution de 1789 consacre la puissance du pouvoir spirituel et de la communication.

Mais l'on peut toujours désarmer une révolution. Comment ? En la prévenant par des réformes.

C'est ici qu'intervient une cause essentielle de la chute de la monarchie: son isolement derrière une barrière de privilégiés. Louis XVI a senti la nécessité de réformes. Il les a engagées, à l'instigation d'un Turgot, mais n'a pu les mener à bien par la faute de la Cour.

Les réformes prévoyaient pour résoudre la crise financière, aggravée par l'aide apportée à l'Amérique insurgée, l'établissement d'une subvention territoriale qui aurait été supportée par toutes les terres, celles des privilégiés comprises. C'était un pas vers cette égalité que réclamaient les Philosophes. Le Parlement de Paris s'y opposa. Pire: la noblesse se ferma au moment où montait, à la faveur de la prospérité évoquée précédemment, une bourgeoisie dynamique et conquérante. Il fallait lui ouvrir les allées du pouvoir, les rangs de la noblesse, les charges de la Cour. Elle eût immédiatement abandonné les idées à la mode pour chanter les louanges de la Monarchie. C'est ce qu'a parfaitement compris le duc d'Orléans au Palais-Royal, aussitôt accusé de vouloir prendre la place de Louis XVI.

Or, que fait l'entourage du roi ? Il soutient ce qu'on a appelé la réaction nobiliaire. En mai 1781, il est décidé que les candidats aux grades militaires devront présenter des certificats attestant la possession de quatre quartiers de noblesse: c'est éliminer de nombreux sous-officiers qui formeront les cadres de l'armée de la Révolution et feront la preuve de leur valeur sur les champs de bataille de l'Europe. Dans le même temps, l'aristocratie parlementaire se replie sur elle-même. Dans les grands emplois: guerre à la roture. Et Louis XVI ne réagit pas. Erreur mortelle:

c'est empêcher le renouvellement des élites, figer la société quand le capitalisme en plein essor l'invite à évoluer. C'est rejeter la bourgeoisie dans l'opposition à la Monarchie et fournir, aux révoltés de la misère, les cadres qui transformeront cette révolte en révolution.

Et cette caste de privilégiés qui forme écran entre le roi et son peuple, éliminant les gens de mérite du service de la Monarchie, est la même qui applaudit la fameuse tirade de Figaro dans la célèbre comédie de Beaumarchais, qui est un véritable réquisitoire contre la noblesse. Belle inconséquence !

La Révolution fut, avant tout, le fruit d'une crise sociale - et non financière et économique - que le roi pouvait empêcher. On prête ce mot à Napoléon: « Qu'est-ce qui est à l'origine de la Révolution ? La vanité ! La liberté n'a été qu'un prétexte ! » Tel était le sentiment d'un Mirabeau en 1789, dont les conseils n'ont pas été entendus.

Les révolutions sont, en général, le fruit de deux facteurs: la haine née de la jalousie ou de l'humiliation (Barnave, Madame Roland en ont souffert par mère interposée) et la peur. La

peur qui, dans l'été 89, précipite les événements: peur des Parisiens qui, à la recherche d'armes face aux concentrations de troupes autour de Paris, prennent la Bastille; peur des paysans qui dans les campagnes, victimes des rumeurs les plus folles, mettent le feu aux châteaux; peur des nobles qui émigrent ou des députés qui, dans la nuit du 4 août, mettent à bas le vieil édifice social.

Telles sont les origines de 89. Laissons là les complots maçonniques ou orléanistes. Ils seront inventés par ceux qui chercheront à dégager leur responsabilité. La Révolution pouvait être évitée. C'est l'opposition des privilégiés, soutenue par le Parlement de Paris, qui l'a déclenchée en empêchant les réformes nécessaires. Louis XVI ne fut pas faible devant l'émeute (que l'on se rappelle son attitude le 20 juin 1790) mais devant sa noblesse. Louis XI ou Louis XIV l'auraient brisée au nom de l'intérêt général.

Laissons à Chateaubriand le mot de la fin: « Ce sont les patriciens qui ont commencé la révolution ».

Henri,
comte de Paris

14 juillet

Comme chaque année, les Amis de la Maison de France célébreront le bon roy Henri à leur manière. Selon une coutume royaliste du XIX^{ème} siècle, nous déposerons la traditionnelle gerbe devant la statue équestre du Pont-Neuf à Paris, le 14 juillet prochain (la saint Henri traditionnelle). Rendez-vous à 17 heures devant la statue. La manifestation sera annoncée de manière plus précise par une annonce dans le carnet du « Figaro ».

Numéro spécial

A l'occasion du mariage de SAR la princesse Marie de France avec SAS le prince Gundakar von und zu Liechtenstein, l'AAMF publiera en août un numéro spécial avec une couverture en couleur. Ce numéro spécial d'« Alliance Royale » (n°23) sera disponible à la fin de l'été et fera l'objet d'un appel de fonds...

Patrick BRESSAND

viticulteur récoltant

VINS BOURGOGNE SUD

A

POUILLY-FUISSE

et

JULIENAS

dégustation - vente
expédition

FUISSE

71960 PIERRECLOS

Tél.: (16) 85.35.61.29

Accès: A6, sortie Macon-Nord
Direction gare TGV

A consommer avec modération